



Articles

- 1** Éditorial : La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration,
par **Benoît Van Keirsbilck**
- 3** Courrier
- 5** Tribune : Palestine-Ezbah Beit Hanoun,
par **Marianne Blume**
- 7** Des incohérences socio-culturelles de la loi sur l'adoption,
par **Chris Paulis**
- 23** Quelle instruction pour les enfants illégaux ?,
par **Anne Feyt**
- 29** Mineurs non accompagnés : questions d'actualité,
par **Benoît Van Keirsbilck**
- 31** La prestation éducative et philanthropique :
entre sanction et investigation.
La Cour de cassation rouvre le débat,
par **Amaury de Terwangne**

Documents

- 39** Comité contre la Torture - 30ème session du 28 avril au 16 mai 2003. Examen des rapports présentés par les Etats parties en application de l'article 19 de la Convention. Belgique
- 40** Arrêté royal du 8 avril 2003 portant exécution des articles 1409, § 1^{er}, alinéa 4, et 1409, § 1^{er}bis, alinéa 4, du Code judiciaire relatif à la limitation de la saisie lorsqu'il y a des enfants à charge

Jurisprudence

Cass. – 21 mai 2003

Protection de la jeunesse – Mesure provisoire (art. 52 Loi 65) – Maintien du mineur dans son milieu familial – Condition d'accomplir une prestation éducative et philanthropique – Mesure d'investigation – Légalité (oui).

Voyez le commentaire d' **Amaury de Terwangne** p.31

41

Liège (Ch. Jeun.) – 13 mars 2003

Protection de la jeunesse – Ordonnance imposant l'accomplissement d'un travail bénévole de 60 heures au stade provisoire – Appel – Légalité de l'ordonnance – Prestation d'intérêt général – Mesure autonome (non) – Accessoire conditionnel à une mesure de maintien dans le milieu familial – Liberté du mineur de respecter ou non les conditions du maintien de cette mesure de garde provisoire – Analyse de son comportement – Mesure d'investigation.

42

Cass. – 27 novembre 2002

Protection de la jeunesse – Mesures provisoires – Absence des parties aux audiences et au réquisitoire du Ministère public – Droits de la défense – Assistance par avocat.

43

Liège (chambre jeunesse – ordonnance) - 8 mai 2003

Protection de la jeunesse – Fait qualifié d'infraction – Ordonnance plaçant en I.P.P.J., section fermée – Absence de place – Accord de coopération Communauté française/Communauté germanophone pour l'utilisation par la première des places réservées à la seconde au Centre d'Everbeg – Placement à Everbeg décidé par la Ministre – Nouvelle ordonnance du même jour confirmant ce placement – Mineur non convoqué – Illégalité.

44

